

ASSOCIATION SPÉRACÈDES DEMAIN

Bulletin non municipal N° 31

JANVIER 2020



ÉDITORIAL

Nous sommes à la veille des élections municipales et, pour la première fois depuis de nombreuses années, il n'y aura pas de liste "Spéracèdes Demain". Pourquoi ? Notre philosophie a toujours été de présenter une équipe formée de personnes ayant l'habitude de travailler ensemble pour le village, avant les élections et, même non élues, de continuer à travailler pour le village après les élections. C'est ce que nous avons fait depuis 2001.

Une liste peut s'établir assez facilement, mais une liste n'est pas une équipe. Il n'y a que le travail en commun dans la durée pour se rendre compte qu'une équipe est formée. Combien de groupes comprenant des gens de qualité, semblant pouvoir travailler ensemble, "éclatent" en cours de mandat. Préparer une élection avec l'euphorie du moment et gérer une commune, dans le temps, avec tous les

problèmes qui se posent, sont deux choses totalement différentes.

A Spéracèdes Demain, nous avons su résister à cet effritement et, malgré le choix des électeurs, nous avons continué à nous investir dans le village en vous tenant informé, par notre bulletin semestriel et notre site, des événements le

touchant (comptes rendus des Conseils Municipaux et Communautaires entre autres) et avons contribué à son animation par le biais d'associations.

Avec 2 élus en 2014, nous avons apporté, au sein du Conseil Municipal et dans les différentes commissions, municipales et communautaires, où nous étions présents, les propositions que nous avons formulées durant la campagne électorale ; certaines d'entre elles ont été retenues.

Aujourd'hui, une bonne partie de notre équipe souhaite prendre un peu de recul : c'est la raison de notre absence pour cette échéance électorale.

L'équipe de Spéracèdes Demain vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Pour l'équipe de Spéracèdes Demain,

le Président : Roger Navetti

CONTACTS

SOMMAIRE

	Pages
Éditorial.....	1
Contacts.....	1
Conseils Municipaux.....	2
Vandalisme à Spéracèdes.....	2
CAPG.....	3
Plaisirs et souffrances d'un élu.....	3
C'est maintenant qu'il faut agir !.....	4
Comité des Fêtes.....	4
Soyons lucides.....	5
Au revoir Isabelle.....	5
Économiser l'énergie non renouvelable : une nécessité.....	6
"Tribune libre" Les élus minoritaires à Spéracèdes.....	6
Spéracèdes.....	7
Amicale Bouliste.....	7
Aïgo Vivo.....	8
Spéracèdes : village non animé ?.....	8
Mes premiers pas à Spéracèdes.....	9
PNR.....	9
Les Heures Musicales.....	10
Boîte à livres.....	10

Si vous avez des idées, des observations, des propositions, vous pouvez les envoyer aux adresses suivantes :

Association Spéracèdes Demain
3, traverse de Rome
06530 SPERACEDES

Courriel : roger.navetti@free.fr
vivianecusa@wanadoo.fr
campagne.du.virat@wanadoo.fr

Tél. 04 93 60 51 80
04 93 60 58 08
06 19 18 22 08

Consultez notre site : <http://speracedesdemain.fr>



● **Projet de création d'un Relais d'Assistance Maternelle (RAM)** Il a été proposé de mettre à la disposition de la CAPG, à titre gratuit, le local de l'ancienne bibliothèque pour y héberger un RAM avec toutes ses missions, à savoir :

- un guichet unique d'information, d'orientation et d'accompagnement des familles en recherche d'un mode d'accueil et préinscriptions en établissements d'accueil de la CAPG
- un lieu d'écoute, d'accompagnement, de médiation, de formation et de professionnalisation des assistants ou futurs assistants maternels

- un lieu d'information du public sur les métiers d'assistants maternels, assistants familiaux du public sur les métiers d'assistants maternels, assistants familiaux garde à domicile

- l'animation d'un lieu de rencontre dans le cadre de matinées d'éveil, où les professionnels de l'accueil à domicile, les parents et les enfants se rencontrent et tissent des liens sociaux.

La commune restera propriétaire de ce bien, mais la CAPG en assurera tous les droits et obligations : 119 000 € TTC pour les aménagements et 50 000 € TTC pour les équipements extérieurs et intérieurs. Les travaux devraient débuter courant 2020.

● Nous avons posé la question: « Une crèche ne serait-elle pas plus utile ? »

● Monsieur le Maire a répondu qu'il aurait préféré mais, compte tenu des différentes réglementations, ce n'est pas possible.

● Claude Martin a soulevé le problème des parkings lors des réunions à ce relais.

● Monsieur le Maire pense que ce ne devrait pas en être un.

Claude Martin s'est abstenue à cause du problème des parkings. (Il y a eu 1 vote contre)

● **Prêt relais subventions.**

Dans l'attente du versement des subventions, il a été proposé de solliciter une avance sur subventions auprès du Crédit Agricole, d'un montant de 100 000 € remboursable sur 2 ans.

● Nous avons regretté qu'une seule proposition soit présentée. Il aurait été bien que plusieurs propositions aient été étudiées par la commission des finances avant d'être soumises au vote du Conseil.

● Monsieur le Maire a précisé que le vote ne portait que sur le principe du prêt et qu'il était d'accord pour présenter à la commission des finances d'autres propositions afin de choisir la plus intéressante.

Au moment où nous rédigeons cet article l'engagement n'a pas été tenu.

● **Demande de subventions à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et au Conseil Départemental.**

Il s'agit d'opérations prévues par la commission des travaux. Nous avons fait remarquer que l'autofinancement prévu par le budget est de 86 610,31 €. Le coût total des opérations proposées, à la charge de la commune, étant de 74 493,31 €, le recours à l'emprunt ne nous semblait pas nécessaire.

Les opérations proposées étant le fruit du travail de la commission des travaux, travaux que nous avons avalisés en tant que membre de cette commission, notre position a été nette : nous sommes pour ces travaux mais pas pour les plans de financement des opérations qui prévoient un recours à l'emprunt. Nous nous sommes abstenus pour les opérations prévoyant un emprunt et avons voté pour les autres opérations.

Vous trouverez les comptes rendus détaillés des Conseils Municipaux sur notre site.

Roger N.

VANDALISME À SPÉRACÈDES



Spéracèdes est un village tranquille, mais depuis quelque temps sévissent des individus aux abords de la salle des Fêtes. La cuvette des toilettes publiques jouxtant le local des boulistes a été brisée à plusieurs reprises, sous l'auvent de ce local des traces de cette détérioration stupide sont visibles. Au jardin, un jeu pour enfants a été brûlé.

Puis les oliviers furent la cible de ces tristes personnages. Un de ces arbres emblématiques de notre région a été largement entaillé. (Voir la photo)

A leur demande, les élus de Spéracèdes Demain ont rencontré Monsieur le Maire. Ils ont évoqué ce sujet, lui ont suggéré d'en avvertir la gendarmerie et d'en faire la propagande. Il a été d'accord et a envisagé de demander à la journaliste de Nice-Matin d'écrire un article sur ces méfaits : ce fut chose faite. (L'article est paru sur "Nice Matin" du samedi 19 octobre 2019)

Nous espérons que cela suffira pour que les auteurs de ces faits, comprenant la gravité de leurs gestes, cessent de détériorer le bien public.

Roger N.

● **Fourniture de gaz et d'électricité. Groupement de commande.**

Il a été approuvé la création d'un groupement de commande pour la fourniture de gaz et d'électricité afin d'obtenir les conditions les plus favorables. Sont membres de ce groupement : la Ville de Grasse, le CCAS de la Ville de Grasse, la CAPG, Auribeau-sur-Siagne, La Roquette-sur-Siagne, Pégomas, Peymeinade, Saint-Vallier-de-Thiery, Saint-Cézaire-sur Siagne, la Régie des Parkings Grassois et le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon.

● Pourquoi Spéracèdes ne fait pas partie de ce groupement avons-nous questionné en Conseil Municipal?

● Il nous a été répondu que les économies escomptées étaient aléatoires.

La question qui se pose alors est la suivante : « Pourquoi 7 communes (Auribeau, La Roquette, Pégomas, Peymeinade, Saint-Vallier, Saint-Cézaire, Grasse), la CAPG et 3 autres entités (CCAS ville de Grasse, Régie des parkings grassois, Syndicat intercommunal des eaux du Foulon) effectuent cette démarche si elles ne pensent pas réaliser des économies ? »

● **Protocole avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)**

Afin de fiabiliser les bases fiscales de la CAPG et de ses communes membres, avec le souci d'une équité fiscale des contribuables sur le territoire, un protocole de collaboration et d'échanges d'information avec la DDFIP en matière de fiscalité directe locale a été signé. La CAPG devient l'interlocutrice privilégiée de la DDFIP pour le compte des communes intéressées par ce dispositif afin de corriger les anomalies des bases fiscales. (à ce jour sont intéressées les communes de Saint-Vallier-de-Thiery, Peymeinade, La Roquette-sur-Siagne et Saint-Cézaire-sur-Siagne).

Ce protocole ne comporte aucun seuil de population pour pouvoir le signer, contrairement à ce que Monsieur le Maire nous a répondu en Conseil Municipal, alors : pourquoi Spéracèdes n'est pas intéressé ?

● **Modification des statuts du Syndicat des Eaux du Canal Belletrud et extension de son périmètre.**

La loi NOTRe pose le principe du transfert des compétences Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif des eaux usées, ainsi que la gestion des eaux pluviales urbaines, aux communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2020. Ainsi la CAPG deviendra à cette date l'autorité organisatrice pour ces 3 compétences.

Afin de maintenir les modes de gestion existants, en accord avec la CAPG, il est proposé que la Régie des Eaux du Canal Belletrud soit maintenue et élargie à des communes qui en ont fait la demande, à savoir : Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Escragnolles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Séranon, Valderoure.

Le nouveau Conseil d'Administration comprendra les 6 représentants des communes de l'ex Terres de Siagne et 6 représentants des communes du Haut Pays

Vous trouverez les comptes rendus détaillés de tous les Conseils Communautaire sur notre site.

Roger N.

JOIES ET SOUFFRANCES D'UN ÉLU...



Tous les candidats à une élection font le maximum, et c'est normal, pour être élus, mais après ?

Dans un petit village comme le nôtre, où l'élu(e) côtoie journalièrement les habitants, où il les connaît pratiquement tous, où les échanges se font naturellement, la

situation d'élu apporte des moments de grande satisfaction et des moments de grande désillusion.

Grande satisfaction car la proximité et la connaissance de l'autre permet de résoudre les "petits" problèmes sans avoir recours à la "paperasserie". Comme il est gratifiant de voir repartir l'esprit serein l'interlocuteur qui arrivait avec un souci. Alors, oui, l'élu a l'impression d'être utile.

Mais, lorsqu'il faut prendre des décisions qui impliquent l'ensemble du village, lorsque un projet est mis sur pied, la situation n'est plus la même, surtout si elle change les habitudes ou le paysage. Des questions se posent, et c'est normal ; ce qui l'est moins, c'est la propagation de nouvelles, souvent alarmistes, ne reposant sur rien de concret.

La communication et la transparence sont indispensables, souvent elles désamorcent des situations où il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Certains projets sont modifiés à cause de contraintes réglementaires et/ou administratives : ce qui paraîtrait "logique" n'est pas réalisable. Il est nécessaire d'expliquer ces contraintes.

Même si ce travail d'explication est réalisé, il y a toujours quelques personnes qui, faisant semblant de ne pas comprendre, seront "contre" : c'est une attitude démoralisante.

Parfois, certains projets ont la faveur d'une partie de la population, alors qu'une autre partie y est opposée. C'est une "souffrance" d'être obligé de trancher, sachant que la décision fera des mécontents. Cette souffrance est encore plus forte pour un élu minoritaire qui, même s'il est bien intégré dans une commission, n'a pas le pouvoir de décision.

Un élu consciencieux, qui a le sentiment du devoir accompli, se doit de ne conserver que les moments de satisfaction pour poursuivre sa tâche et réfléchir sur la façon dont ont été abordés les sujets qui n'ont pas fait l'unanimité.

Roger N.

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !



Régulièrement, dans notre bulletin semestriel, nous parlons de réchauffement climatique et de ses conséquences. Comment convaincre les sceptiques malgré toutes ces perturbations météorologiques (dérèglement climatique, hausses des températures, bouleversement des saisons, multiplication des insectes, apparition de nouveaux parasites et surtout disparition de la biodiversité) ?

Pour l'économiste américain J.Rifkin*, (tous les Américains des USA ne sont pas obstinés et incultes comme leur président T. !), la fin de la civilisation fossile (la nôtre) est pour 2028 : 8ans ! C'est très court ! Alarmisme ou

réalisme ?

- Les études provenant du secteur bancaire, de celui des assurances, de celui des transports, de consultants indépendants, affirment toutes la même idée : l'énergie solaire, l'énergie issue de l'éolien ont un coût de production désormais inférieur à celui du gaz, du nucléaire, du charbon ou du pétrole : c'est-à-dire que les investissements faits dans l'extraction de combustibles fossiles ne seront jamais rentabilisés. A croire que l'homme s'obstine à détruire notre Terre depuis l'ère de la machine industrielle, dès la fin du 19ème siècle. Ajouter à cela l'impact des industries de la chimie, des pesticides et du plastique qui sont directement reliées aux énergies fossiles, et on a une petite idée de l'ampleur du problème.

- Les jeunes du monde entier sont engagés dans la lutte contre le réchauffement global. Ils sont confrontés à un risque existentiel : nous sommes face à un risque d'extinction de l'espèce humaine après avoir dévasté la biodiversité de notre environnement naturel. C'est une révolte internationale jamais vue jusqu'alors.

- A quoi va ressembler le monde que nous leur laissons et dans quel monde pourront vivre leurs enfants ? Ils ne veulent plus de jérémiade fataliste « on ne peut rien faire ! » Pour surmonter la crise climatique, nous avons la technologie : elle est opérationnelle. Il faut s'atteler à construire de nouvelles infrastructures : pas besoin de robot, mais de millions d'emplois humains pour transformer profondément notre organisation économique. Dans 20 ans (et il y a urgence, il faut y arriver !) nous aurons basculé dans *un système collaboratif* très loin de ces sociétés verticales qui concentrent le pouvoir et l'argent : c'est tout le mal que je nous souhaite.

Et que celui qui ricane après avoir lu ce petit article ne ricane pas trop et ouvre enfin les yeux et agisse à son échelle.

*Jérémy Rafkin "La fin de la civilisation fossile est pour 2028 " (art dans NM du 21/09/2019).

"Le new deal vert mondial" éditions LL (Les liens qui libèrent.)

Claude M.

COMITÉ DES FÊTES

Comment, avec aussi peu de personnes impliquées, le Comité des Fêtes peut-il présenter des animations ? On entend, de-ci, de-là, des voix qui regrettent les fêtes d'antan, notamment la fête du village. Il y a encore peu de temps, sous les présidences de Gérard Baussy, André Roustan, Alain Sasso et Jean-Marie Pfau, effectivement les animations étaient plus nombreuses, mais toute une équipe, à l'effectif important, entourait ces Présidents.

Les bonnes volontés se font rares, elles sont pourtant régulièrement sollicitées, en vain. Depuis quelques années, faute de volontaires, les membres de la commission des travaux, toutes tendances confondues, ont décidé, sous la direction de Jean-Marc Macario, de perpétuer la fête patronale, la soirée "Nuit étoilée" et le Marché de Noël. Sans le concours des associations : l'Amicale Bouliste, l'Aïgo Vivo, la Gallinette, les Voix d'Euterpe, certaines de ces animations ne pourraient être organisées. Merci à elles

et à leurs Président (e)s.

Les employés municipaux répondent également toujours présents, ainsi que quelques "habitués", pour prêter main forte au service de l'Aïoli, plat incontournable dans une fête de village en Provence. Qu'ils en soient ici remerciés. Si vous avez envie de participer à l'animation du village, n'hésitez pas : l'équipe du Comité des Fêtes vous attend.

Roger N.

SOYONS LUCIDES



Aujourd'hui le modèle de notre société qui ne peut produire sans détruire, porte en lui-même les germes de sa propre destruction.

Comment "renverser la vapeur" ? C'est-à-dire satisfaire à nos besoins vitaux avec les moyens les plus simples, les plus sains sans ruiner la Planète (avec P majuscule car c'est notre Planète !) ni aliéner ses habitants ?

Le regret de n'être pas instruit donnait le sentiment de faire partie, avec les paysans, de la caste la plus basse ; il en est ainsi de toute société qui promeut l'élitisme par l'intellect.

Surabondance et bonheur ne vont pas forcément de pair, parfois ils deviennent antinomiques.

L'être humain est pris dans l'illusion de la société argent-finace car, une fois intégré, le système de valeurs fondé sur l'excellence, la compétitivité et ce dès la phase d'apprentissage de la vie, promeut toutes les vanités attachées à la réussite sociale mais sans garantie d'une vie pleinement réussie.

Les subventions à la production sont destinées à encourager la ferveur au travail : les fermes de polyculture et d'élevage cèdent la place aux exploitations agricoles en monoculture ; les prêts du Crédit Agricole et autres similaires, pour les équipements de toute nature sont facilement accessibles et très avantageux ; la production augmente avec l'agrandissement des parcelles, le remembrement, l'équipement mécanique de plus en plus puissant, l'usage massif d'engrais, de pesticides et de semences sélectionnées... Les paysans ont, sans en être conscients, participé à la croissance aveugle et au règne de l'immodération dont nous déplorons à présent la virulence et par là, les dégâts collatéraux.

La crise financière permettra, c'est à l'espérer, d'identifier les vraies richesses, en incitant la gouvernance du monde à remettre en question le modèle de société tout entier. Est-ce un vœu pieux ?

Après avoir tiré tous les avantages possibles, avoir produit des enrichissements honteux grâce au labeur des paysans, la logique du profit est en train de les affamer en attendant de les éliminer de la surface de la Terre.

Protester contre la société de surconsommation est une forme de résistance.

Dans un monde où surabondance et misère cohabitent et dont nous voyons chaque jour le fossé qui les sépare se rétrécir (par exemple migrations de populations pauvres qui veulent aussi goûter à une vie meilleure chez nous), nous nous devons de trouver des solutions.

L'ère des "trente glorieuses" et ses suites qui exaltaient la consommation comme un art d'exister est dépassée, archaïque : réagissons !

C'est pourquoi, il faut se hâter de préserver sur notre Planète tout ce qui est encore à la mesure de l'être humain avant la fin de l'ère "pétro lithique", c'est-à-dire remettre l'humain et la nature au cœur de nos préoccupations.

Que de gâchis, que de déchets, que de dépenses somptuaires autant qu'inutiles de la part des Etats et autres gouvernants (lobbies) et actifs dans leur ombre. !

Il faut cesser de jeter un regard condescendant sur l'histoire passée et *faire notre miel* de ce qu'elle a engendré de meilleur. Pour nous affranchir de la tyrannie de la Finance, il faut s'organiser pour ne plus en dépendre totalement et pour atteindre ce but, la sobriété s'avère une nécessité absolue. La planète Terre n'est pas un gisement de ressources (ou ce qu'il en reste...) à épuiser, mais une très précieuse oasis de vie à préserver, à protéger contre la spéculation financière.

Lisons Pierre Rahbi et posons-nous cette question : quelle Planète laisserons-nous à nos enfants et aussi quels enfants laisserons-nous à notre Planète ??

Claude M.

AU REVOIR ISABELLE



Isabelle Isingrini était la "vedette" de la réunion qui s'est tenue à la salle du Conseil Municipal le mardi 15 octobre 2019. Arrivée il y a 16 ans dans l'équipe administrative de la commune, le personnel et les Conseillers Municipaux ont fêté son entrée dans le monde des retraitées.

Lors de ce "pot" de départ, furent prononcées des allocutions pour rappeler ces seize années où Isabelle a eu en charge la comptabilité, le budget et les affaires scolaires, mais aussi les moments "hors service" où le rire était au rendez-vous.

C'est avec beaucoup d'émotion, la voix entrecoupée de sanglots, qu'Isabelle a remercié les intervenants et toutes les personnes qui l'ont accompagnée durant sa période spéracèdoise.

Isabelle ne quitte pas seulement son poste à la mairie, mais aussi Spéracèdes et la région pour aller vivre en Bretagne, aux environs de Saint-Malo. Pour nous, membres de Spéracèdes Demain, Isabelle a toujours été très avenante, nous communiquant sans aucune réticence, avec le sourire, les informations sur les finances de la commune, n'hésitant pas à nous fournir toutes les explications demandées.

Elle est remplacée par Nathalie Pelletier à qui nous souhaitons la bienvenue.

Spéracèdes Demain gardera, d'Isabelle, un très bon souvenir et nous lui disons : "Bonne et longue retraite".

Roger N.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE NON RENOUVELABLE : UNE NÉCESSITÉ



A 2 ans, il y a 80 ans, j'ai quitté la France pour rejoindre l'Irlande, le pays de mon père. J'y suis resté 15 ans avant que ma famille, en 1954, revienne en France. Parmi mes souvenirs de ces 15 ans, un me fait penser au Spéracèdes d'aujourd'hui : déjà, à cette époque, en Irlande, l'éclairage public s'arrêtait à minuit. Cette mesure a permis une économie non négligeable de consommation de charbon, donc une lutte pour la protection de notre planète, même si à l'époque, très peu de personnes en parlaient,

Le fait que la commune de Spéracèdes coupe l'éclairage public à minuit n'est certes qu'une infime mesure, mais si chacun, et surtout les grandes puissances prennent conscience des dangers que nous encourons si nous ne changeons pas rapidement nos

comportements, alors une catastrophe planétaire ne pourra être évitée.

En ce qui concerne la sécurité nocturne, toutes les études de gendarmerie montrent que l'absence d'éclairage public n'a aucune incidence sur celle-ci.

Et puis nous pouvons regarder notre merveilleuse voie lactée...

Roy C.

Tribune libre Janvier 2020

“ÉLUS MINORITAIRES À SPÉRACÈDES ”



- Se présenter aux élections municipales dans quel but ? En général, c'est pour appliquer le programme annoncé pendant la campagne électorale et œuvrer dans l'intérêt de la commune. Mais être minoritaires ne permet pas d'appliquer ce programme. L'élection de Mme Claude MARTIN et de M. Roger NAVETTI en Mars 2014 n'était pas une victoire en soi (2 sur 15 personnes élues). L'engagement bénévole citoyen dans un village de 1317 habitants n'est pas donné à tout le monde. Il suffit de regarder le nombre de présents à chaque Conseil Municipal : la présence des 15 en même temps a été rare après l'élection du Maire.

- Contrairement aux élections précédentes avec le « panachage » et donc la possibilité de voter nominativement pour la personne que vous vouliez, la nouvelle loi électorale a permis aux minorités d'être représentées au Conseil Municipal, mais ne permet plus le « panachage ». Ainsi deux listes ont eu 2 élus (dont les deux de « *Spéracèdes Demain* ») et la liste majoritaire avait en conséquence 11 élus. Pour tous, il fallait prendre de nouvelles habitudes ; ce n'était pas facile pour tous les élu(e)s, majoritaires ou non.

- Mais dès les premières réunions du Conseil Municipal, il ressortait de façon spectaculaire que certains élus préparaient ces réunions et mettaient en évidence leur travail préparatoire au cours de leurs interventions argumentées : c'est ainsi que Roger NAVETTI et Claude MARTIN créaient une atmosphère particulière dès qu'ils demandaient la parole au Maire. La situation a souvent été mal supportée par les plus anciens dans le sens d'une relative contestation de leurs choix, ce qui n'était pas arrivé depuis 1965 où la majorité était inverse. Il y avait eu donc 49 ans sans opposition au sein du Conseil Municipal. Après 5 ans de cet exercice, en 2019 nous avons pu constater une tolérance plus grande envers cette minorité car celle-ci avait apporté une participation intense aux intérêts de Spéracèdes, participation qui s'est particulièrement concrétisée lors de l'obtention des quatre étoiles pour la vie nocturne sans lumière (ANPCEN Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes).

- La présence forte de Claude MARTIN à plusieurs commissions de la CAPG (Communauté d'Agglomération des Pays de Grasse) et en particulier au PNR (Parc Naturel Régional) a situé de façon remarquable Claude M. dans tout l'Ouest du Département, notamment auprès des Maires de toutes les communes faisant partie du PNR dont le Président Éric MELE.

- De même, la présence forte de Roger N. a impressionné beaucoup de personnes de la CAPG et autour : en effet, ses comptes rendus systématiques après chaque réunion ont été remarquables au point que certains lecteurs de Nice-Matin, pas contents des comptes rendus du journal, se sont souvent rabattus sur le site de *Spéracèdes Demain* pour avoir des précisions sur des chapitres qui les intéressaient particulièrement. Si lors des premières séances du Conseil Municipal depuis Mars 2014, des rires moqueurs échappaient à plusieurs membres de la majorité, la réaction a beaucoup changé au point que la prise de parole de Roger N. conduisait à une écoute attentive et à un besoin de réponse.

- Le bulletin semestriel et le site *Spéracèdes Demain* sont pour beaucoup de Spéracèdoises et Spéracèdois la référence pour suivre la vie du village, même parmi les premiers acteurs de la commune. Lors de ce mandat, il a fallu une fois recourir à une démarche judiciaire (qui n'a pas fait l'unanimité parmi nous) mais qui a été, à mon avis, nécessaire pour marquer les limites des non-réponses, voire des non-dits, Et personnellement, je pense qu'à partir de cette démarche (pas agréable à commanditer), les relations ont été plus claires.... comme parfois entre les parents et les enfants qui ont besoin de repères pour savoir jusqu'où aller ou pas.

● Nous pourrions revenir sur de très nombreux chapitres où les deux élus de *Spéracèdes Demain* ont joué un rôle important sur ces presque 6 ans de mandat, mais ce n'est pas l'objet de cet écrit.

● Nous sommes à 10 semaines des élections de Mars 2020 et c'est le moment, à mon avis, d'essayer de faire le point sur le comportement de ces deux élus :

● Leur engagement s'est manifesté dans une persévérance systématique selon les principes annoncés avant leur élection et sur l'information à la population spéracèdoise par le site et par le journal bisannuel de *Spéracèdes Demain*. C'est facile à annoncer : Claude et Roger l'ont fait.

● Je tiens personnellement à admirer et à souligner cette ténacité malgré les résistances, voire les obstacles érigés, ténacité qui n'a jamais fait défaut. Ce mandat aura mis en évidence les richesses dont ont fait preuve Claude MARTIN et Roger NAVETTI.

● Qu'en est-il de l'avenir ? Les réponses ne sont pas évidentes, mais il faut tenter de les aborder. Le temps est passé pour tout le monde, mais Roger N. parvient à un âge où la sagesse commande un retrait de la première ligne, ce qu'il demande à faire de façon tout à fait compréhensible et respectable. Et beaucoup d'autres membres de *Spéracèdes Demain* sont dans la même catégorie d'âge. Il faut ainsi se rendre à l'évidence que si l'association *Spéracèdes Demain* a été active pendant 25 ans, le non rajeunissement de ses adhérents l'éloigne de l'engagement.

● Il n'y aura donc pas de liste *Spéracèdes Demain* aux élections des 15 et 22 Mars 2020. Je souhaite personnellement que l'association, cette fois sans pression temporelle, s'offre le luxe de suivre l'évolution de la commune et s'autorise, si elle le désire, de donner publiquement son avis quand elle le jugera utile pour la collectivité, devenant ainsi un club de réflexion sur le cheminement de Spéracèdes. Ce plus de deux décennies de l'association se construisait régulièrement par des réunions vespérales de toute l'équipe où une première partie était centrée sur des réflexions sur le village contemporain et à venir, aboutissant à un consensus satisfaisant, mais une deuxième partie, orchestrée par la petite Deschanelles avec tous les acteurs participants de façon à constituer une soirée plutôt gastronomique, était attendue au point que le Président se devait de veiller à ce que nous ayons traité tout l'Ordre du jour avant d'ouvrir cette deuxième partie, deuxième partie qu'il partageait avec plaisir.

● Une nouvelle génération semble donc se mobiliser sous d'autres bannières, et en tant que septuagénaire, je me réjouis qu'il semble y avoir 4 listes qui devraient se présenter au scrutin de Mars 2020 : ainsi 60 personnes se mobiliseraient pour solliciter vos suffrages ! La République Française peut ainsi se vanter d'un joli exercice de la démocratie dans ce petit village des Alpes Maritimes (ou Maralpin). Je ne peux pas boudier un tel engagement qui, à ma connaissance, ne s'est jamais produit dans notre commune depuis son existence, c'est-à-dire 1911. Il est à espérer que les élus retenus par les électeurs spéracèdois réalisent leur engagement pré-électoral aboutissant à un épanouissement du village et de tous ses habitants.

BON AVENIR A SPÉRACÈDES !

Colin CUSACK, petit immigré très généreusement accueilli à Spéracèdes le 6 Juin 1954 au point d'avoir épousé, quelques années plus tard, une petite Autran.

NB : les panneaux de circulation indiquant la direction de notre village n'ont pas tous gardé les accents aigus et graves permettant aux étrangers de savoir comment prononcer notre identité.

AMICALE BOULISTE SPÉRACÈDOISE



La saison officielle des concours est terminée pour l'Amicale Bouliste. Comme depuis de nombreuses années, du jeudi de l'Ascension au dernier jeudi de septembre, l'équipe du Président Philippe Alcaraz organise des concours en doublettes ou triplettes. Le but recherché : créer une animation amicale autour de ce sport, symbole de la Provence, qu'est la pétanque. Il semble que le but ait été atteint. Jeunes et moins jeunes, chevronnés et amateurs sont là pour passer une agréable soirée. D'année en année, les participants sont de plus en plus nombreux, car s'ajoutent aux habitués de nouvelles têtes conquises par l'ambiance. En moyenne 126 joueurs par soir sont venus participer aux 18 rencontres proposées et ce, dans le calme et la

bonne humeur.

L'Amicale a également organisé 2 concours fédéraux ainsi que les concours proposés à la fête du village.

Deux équipes masculines et une équipe féminine ont été engagées aux championnats des clubs. Une équipe masculine est "sortie" des poules.

Des membres de l'Amicale participent tout au long de l'année aux épreuves officielles proposées par le Comité Départemental, ainsi qu'à des concours "sauvages" organisés dans le voisinage.

Merci à cette équipe qui participe, avec d'autres associations, à l'animation du village.

Roger N.

AÏGO VIVO



Avec la venue de l'hiver, les activités du groupe folklorique ralentissent. Une prestation, en décembre à Opio pour la "Montée des Santons", une Pastorale jouée à Spéracèdes, puis ce sera la préparation de la saison 2020.

2019 aura encore été riche en déplacements : Andon, Saint-Auban, Séranon, Saint-Cézaire, Bargemon. Toutes ces communes ont apprécié cette messe chantée en Provençal que propose l'Aïgo Vivo. Elle est unique, car, aux chants traditionnels s'ajoutent avec beaucoup d'harmonie, des chants composés par Raymond Mussou, membre du groupe. Les danseurs et les tambourinaires complètent cette équipe qui perpétue le folklore de notre belle Provence

Pour Spéracèdes, le groupe a organisé la fête des "Mais", a participé à la fête du village. A chacune de ces occasions, de nombreuses personnes assistent à la messe, chantée avec beaucoup de sensibilité sous la direction de Ginette Grosso. Il a aussi, en décembre, présenté sa Pastorale.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 16 octobre 2019 a élu, à l'unanimité, le bureau ainsi composé :

Présidente : Dominique Sinicropi, Vice-présidente : Michelle Allavenne, Vice-président : Norbert Zédet, Trésorière : Claire Athenon, Trésorier Adjoint : Gérard Grosso, Secrétaire : Catherine Letienne, Secrétaire Adjoint : André Letienne.

Jocelyne Hammerer, ancienne Présidente, n'a plus désiré se représenter. Elle a été remerciée pour tout le travail qu'elle a effectué durant ses 7 années de présidence. Elle demeure cependant membre actif du groupe.

Roger N.

SPÉRACÈDES : VILLAGE NON ANIMÉ ?



Les élections municipales approchent. Les conversations s'animent. Les listes se forment, et comme vous le savez déjà notre équipe, qui s'est investie dans la vie du village depuis 25 ans, ne présente pas de liste cette fois.

Le propos de cet article est de contredire ceux qui disent que le « village meurt, le village est mort ».

Bien sûr, les rues sont souvent désertes, les commerces diminuent en nombre, tout cela est vrai. Mais cela n'est pas particulier à Spéracèdes. Avec le développement de la voiture et des transports, déjà dans les années soixante, beaucoup de commerces de proximité ont disparu. Quand j'étais enfant, en 1954, il y avait 1 coiffeur, 1 cordonnier, 3 épicerie, 2 bars, 1 boulangerie, 1

boucher. Le village semblait beaucoup plus animé. Si vous mesurez la vitalité du village au nombre de personnes dans la rue, vous avez cette impression d'un village mort.

Mais si vous prenez d'autres critères, la réponse sera très différente.

Par exemple l'école : 2 classes, puis une seule en 1965 ! Depuis l'effectif a augmenté régulièrement et s'est stabilisé à 5 classes. Le centre de loisirs inexistant est maintenant plein de vitalité.

Pour la vie associative, même constat. Je ne sais pas quelles associations existaient, mais maintenant la liste est très longue et toutes sont très actives.

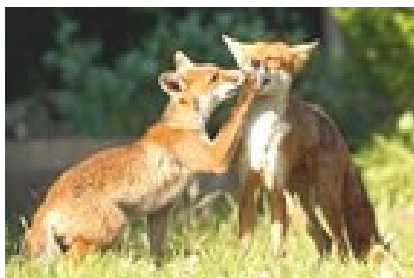
Vous pouvez aller à La Fête des Mais, puis aux Heures Musicales, à la Nuit des Etoiles, au feu de la St Jean, à la Kermesse de l'école, à la fête de la musique, au bal du 14 juillet, à la fête du village et son aïoli, à la foire aux livres, au Café Philo, aux vendanges, vous joindre à la Société de Chasse.

Si vous avez encore soif d'activités, vous pouvez jouer aux boules avec l'Amicale Bouliste, vous inscrire aux cours de chant, de théâtre, de danse, de yoga et de gym.

Vous pourrez clôturer votre année par le marché de Noël, puis la fête de l'école. Et là, vous aurez la seule chose qui a disparu récemment : l'organisation du réveillon par le Comité des Fêtes. C'est dommage, c'était un travail énorme et les bonnes volontés se sont épuisées. Mais, à part cette fausse note, il me semble que cette liste vous démontre la fausseté de l'idée même de « la mort » du village.

Susannah E.

MES PREMIERS PAS À SPÉRACÈDES



Un beau jour mon père, dans les années cinquante, trouve au courrier une carte postale d'un village provençal entouré d'arbres et de verdure. Le texte accompagnant cette photo est simple : « Beau village, il y a des oliviers à vendre, amitiés. »

Quelques années plus tard, piqué par je ne sais quelle curiosité, il décide de venir voir sur place village et oliviers. Et c'est ainsi qu'il achète au chemin de Rome un cabanon et du terrain en contrebas du village.

À l'époque, on n'achetait pas un terrain au mètre carré, mais au nombre d'arbres et en fonction de leur état.

Mon guide à travers Spéracèdes durant ces années cinquante était monsieur Mouis, propriétaire de plusieurs terrains sur la commune. « Viens petit, je vais te montrer où habite le renard ».

Nous voilà partis à l'escalade de restanques aux murs écroulés et envahis par des arbustes piquants et agressifs. Une éclaircie dans cette jungle laisse deviner une partie rocheuse ressemblant à l'entrée d'un passage souterrain : « Tu vois petit, c'est la grotte aux renards. Ils ont toujours habité là mais personne ne le sait. »

Impressionné par ce secret, j'ai évidemment tenté de retrouver et emprunter le passage conduisant à la grotte. J'ai veillé durant de longs moments à quelques mètres de l'entrée pour débusquer l'occupant des lieux, mais en vain...

Ce ne sont que quelques années plus tard que j'ai aperçu les descendants de cette tribu nombreuse, jouant et batifolant dans un tas de sable en compagnie de mon chat préféré !

Non seulement la famille renard continuait à se perpétuer, mais elle avait trouvé le moyen de convaincre un de ses voisins chat à participer à ses distractions...

Pierre M.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR (PNRPA):

ACTUALITÉS



D'aucuns sur nos communes se posent encore la question « à quoi sert le Parc ? Car en plus ça nous coûte » (838 € pour les 1330 habitants de Spéracèdes, soit environ 0,62 € par habitant !) Eh bien je vais vous éclairer un peu.

Grâce au PNR, les porteurs de projets visant à dynamiser l'économie de ce territoire, par exemple: développer les offres des services, rénover une activité associative, agir pour l'efficacité énergétique des bâtiments, lancer une entreprise touristique de qualité et éco responsable, valoriser les patrimoines, soutenir les énergies renouvelables, lancer une activité en lien avec la filière agricole, pastorale ou arboricole, structure et promotion des outils locaux de transformation avec commercialisation des produits en circuit court, peuvent s'appuyer sur les équipes compétentes des salariés du syndicat mixte du PNRPA qui les orienteront pour capter les fonds départementaux, régionaux et européens.

Pour nous à Spéracèdes, la chaudière de la salle des fêtes et ses salles annexes a été en grosse partie payée, grâce au PNR, par les fonds versés par Capital Énergie qui récupère les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour les distribuer en fonction des réalisations effectuées dans le cadre des économies d'énergie.

(31 000 € sur les 36 000 € de la facture). Puis au printemps 2019, notre école a été partie prenante dans le parcours scolaire nommé « le monde sens dessus dessous » (visite et immersion dans le monde du Karst). Faisant partie du réseau des communes étoilées de France (4* depuis 2015), la commune de Spéracèdes et ses habitants peuvent s'enorgueillir d'avoir participé à la réalisation de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) avec le département initiateur du projet, ainsi que le Parc National du Mercantour et la communauté de communes des Monts d'Azur (CCMA) et bien sûr, le PNRPA ; cette labellisation permettra aux territoires ci-dessus nommés, de promouvoir l'éco et l'astro-tourisme, projet structurant et ambitieux pour nos territoires et leurs habitants.

Claude M.

LES HEURES MUSICALES

Voilà maintenant 10 ans qu'au début du mois de juin, le cœur de notre village bat au rythme des musiques.

« Les heures musicales de SPERACEDES » naquirent en effet en 2011.



Une idée un peu folle, programmer des concerts pendant cinq jours de suite dans plusieurs lieux du village, avait germé dans la tête de Jean-Marie PFAU, alors président du Comité des Fêtes.

Ce séduisant projet allait se concrétiser puisque très rapidement l'association

« Les heures musicales de SPERACEDES » composée d'un solide noyau de passionnés bénévoles (qu'ils soient ici chaleureusement remerciés) voyait le jour et proposait sa première saison de concerts.

Soutenue depuis sa création par la Commune et le Département et depuis deux ans par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), l'association a programmé plus de quarante manifestations dans des genres musicaux différents (solistes, ensembles instrumentaux classiques et vocaux, musique baroque, jazz...) et donné à entendre plus de 200 musiciens. Je voudrais notamment citer l'ensemble HEXAGONE dirigé par notre président d'honneur Pierre DUTOT, l'ensemble « La belle époque » dirigé par notre vice-président Alain LOUSTALOT, les solistes de CANNES, Philippe COCOGNE et ses différents groupes de jazz, Philippe VOITURON, directeur du Conservatoire de GRASSE, l'ensemble « Artemisia », le « Brassband méditerranée », l'ensemble de saxophones de GRASSE, Mariko IZUMI et Marika HOFMEYR pianistes, Maxime HAGENMULLER flûtiste, les ensembles vocaux « Ristretto » et « Vocalita », le chœur de la cathédrale d'Exeter (GB)

L'association participe aussi activement à la sensibilisation musicale des enfants de la commune, puisque chaque année, des animations scolaires sont programmées en collaboration avec la direction de l'école et les artistes invités. Nos écoliers ont pu ainsi découvrir et apprécier à travers ces ateliers la trompette, le piano, la flûte, la harpe, le violon, l'orgue, le saxophone et le chant choral.

Appelé à rayonner au-delà de notre village, le festival s'est à plusieurs reprises délocalisé l'espace d'une soirée dans différentes communes du « Pays de GRASSE » : Cabris, St Cézaire, St Vallier, St Auban, Valderoure et bien sûr Grasse, ville dans laquelle nous clôturons désormais chaque année les « Heures Musicales ».

La dixième édition des « Heures Musicales » est d'ores et déjà en cours d'élaboration, et nous mettons tout en œuvre pour qu'elle soit exceptionnelle et festive.

Nous vous donnons donc à tous rendez-vous les mercredi 27, jeudi 28, vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai 2020 pour fêter ensemble et en musique ce bel anniversaire.

Laurent FIEVET

Renseignements : www.heuresmusicalessperacedes.org

BOÎTE À LIVRES



Aux environs de la salle des fêtes se dresse, depuis quelques mois, une étrange "cabane", ressemblant à une guérite se trouvant à l'entrée des casernes. Mais là, pas de sentinelle, seuls des livres, sagement rangés sur des étagères, attendent qu'une éventuelle lectrice, ou un éventuel lecteur, s'intéresse à eux. La démarche est simple : on vient, on choisit, on lit puis on revient remettre le compagnon de quelques moments à son emplacement d'origine. Il attendra impatiemment la prochaine rencontre qui lui permettra de connaître une autre demeure du village.

Si on regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit que ce local miniature est composé de réfrigérateurs promis à la casse que nos 2 agents du service technique, Alain et Amaury, ont habilement recyclés : bravo à eux. Un geste pour l'environnement, un geste pour la culture, une initiative à recommander.

Roger N.